



## Actualité

# BÂTIMENT. La maison à ossature bois trouve sa place dans le secteur de l'habitat



Une maison à ossature bois aux Achards



Parmi les habitations classiques construites en matériaux traditionnels, on voit de-ci de-là dans les lotissements, émerger des constructions en bois. C'est le cas dans le lotissement de La Durandière, aux Achards, où, sur une trentaine de maisons individuelles, deux sont en cours de réalisation. Fabien Aucoin, responsable de « Signa bois », entreprise spécialisée dans cette activité, installée à Saint-Paul-Mont-Penit, évoque le sujet lors d'une visite des lieux.

Parmi plusieurs techniques, c'est celle de l'ossature bois qui est la plus employée pour l'habitat individuel. Une technique éprouvée et particulièrement rigoureuse en matière d'isolation : sept couches successives dont trois d'isolants laine et fibres de bois composent les murs. La performance énergétique permet la construction de maisons passives (consommation maximale de 15 kWh/an), voire positives. Le coût moyen allant de 1500 à 1800 € par m<sup>2</sup> tend à s'aligner sur le traditionnel.

### Les motivations des clients

Pour Fabien Aucoin, « la performance thermique, la luminosité, le confort et la sensibilité écologique » sont les principaux moteurs du choix de ce type d'habitat : « Cette maison de 120 m<sup>2</sup> sera chauffée à titre principal par un seul poêle à bois ». Concernant le risque d'incendie, « l'idée d'une plus grande sensibilité au feu est complètement erronée ». Les permis de construire sont maintenant normalement accordés.

### Évolution du marché

Il manque de chiffres récents et précis pour la région et la

Vendée. Néanmoins, Maxime Baudrand, prescripteur bois à Atlanbois (interprofession de la filière bois en région Pays de la Loire) a fourni quelques éléments de réponse. « Il existe en Vendée une tradition forte de la maison individuelle... qui concerne surtout l'habitat d'après-guerre en parpaings. Mais la construction bois, même si sa part de marché reste relativement faible, moins de 10 %, est tout à fait adaptée pour répondre à ce type d'architecture locale avec plusieurs solutions de parements extérieurs : bois naturel, bois peint, enduit, métal... ».

Le bois est aussi associé à du traditionnel « pour des projets de rénovation-extension : activité qui représente 20 à 25 % de parts de marché ».

### Un bel avenir

Fabien Aucoin constate que le marché du bois progresse légèrement. Il réalise lui-même dix à quinze chantiers en Vendée. Selon Maxime Baudrand, « l'habitat participatif se développe » avec un exemple de logements groupés participatifs écologiques dans le quartier des Marronnieres à La Roche-sur-Yon.

D'autre part, « les enjeux liés au réchauffement climatique poussent des collectivités à être exemplaires dans le choix des matériaux pour construire leurs équipements publics. C'est un moyen de sensibiliser le grand public. Des éco-quartiers, éco-hameaux, écolotissements commencent à se développer avec des prescriptions environnementales pour les futurs acquéreurs ».

Le bois a aussi un avenir dans la construction de locaux professionnels et même de grands ensembles comme c'est le cas à Strasbourg avec la réalisation de trois tours de huit et onze étages d'une hauteur de 38 m, comportant 146 appartements.